

Compte-rendu - Conférence sur les métiers de la solidarité, animée par Bioforce (9 mars 2009 - 12h30-14h30)

Animateurs :

- Eric Bordeaux Montrieux (E.B.M), Responsable de la plateforme de l'Emploi Solidaire de l'Institut Bioforce
- Benoît Da Piedade (B.D.P.), Chargé de mission Tour de France Humanitaire, plateforme de l'Emploi Solidaire de l'Institut Bioforce

Intervenants :

- Juliette Feyeux (J.F.), Chargée des délégations à Action Contre la Faim (ACF)
- Ludivine Rault-Garenne (L.R.G.), Déléguée volontariat long terme à Jeunesse et Reconstruction
- Antoine Rodicq (A.R.), Gestionnaire desk Afrique/Asie à Solidarités
- Julie Toche (J.T.), Assistante Ressources Humaines à Solidarités
- Ronan Roucher (R.R.), Chargé d'animation réseau à UNICEF

I PANORAMA DU SECTEUR DE LA SOLIDARITE :

La solidarité c'est quoi ? – Eric Bordeaux Montrieux (E.B.M.)

Là on est dans ce qu'on appelle une étape du Tour de France Humanitaire. [...] On est réuni aujourd'hui pour comprendre ce qui se passe derrière ce secteur très vaste qui est celui de la solidarité. [...] La conférence va se dérouler en trois temps : une animation powerpoint, partie un peu théorique pour comprendre l'environnement de la solidarité et donner quelques clefs pour mieux réfléchir à votre engagement ; ensuite, des témoignages avec une série d'intervenants [...], enfin un temps très important qui est celui des questions réponses. [...]

On va se poser la première question : la solidarité c'est quoi [...].

Quelques définitions :

ONG (organisations non gouvernementales) : cela ne correspond à aucune définition juridique. [...] On va parler beaucoup plus des **OSI** (les organisations de solidarité internationale) ou la même chose pour les organisations de solidarité nationale. Pour nous ONG c'est un terme qui englobe à la fois ce qui se passe à l'international mais aussi ce qui se passe au niveau national. La solidarité n'est pas que là-bas, elle est également aux bas de nos portes. Même chose pour l'**humanitaire**. L'humanitaire, pour les professionnels

du secteur, pour nous, c'est l'urgence, les actions d'urgence notamment à l'international. [...] Ici on va préférer le terme **solidarité**, solidarité au sens large. Pour nous l'urgence c'est une niche, on parle d'un certain type d'actions. On lui préfère le terme solidarité parce que ça englobe beaucoup plus de choses. Très souvent on fait la distinction entre l'**urgence**, la **post-urgence** et le **développement**. L'urgence c'est le cas du tsunami, le cas du Darfour, on est en face de besoins vitaux auxquels il faut répondre : des gens ont faim, des gens n'ont pas de toit, on est confronté à des épidémies. [...] Post-urgence c'est ce qui vient après ; c'est-à-dire que là il faut reconstruire, tant au niveau physique – il faut reconstruire des maisons -, qu'au niveau psychologique – reconstruction psychologique suite à un traumatisme. Et puis le développement c'est le fameux adage : « au lieu de donner du poisson, apprends plutôt à pêcher à ces personnes ». Donc là c'est une action qui s'inscrit sur le long terme. Mais ces trois actions existent et sont liées plus ou moins même si elles ne se suivent pas forcément.

Quelques notions d'histoire :

On parle nous de « solidarité moderne » et on place ça à l'avènement de la bataille de Solferino où on a vu la naissance du mouvement de la Croix-Rouge. On a beaucoup « réagi » à l'issue de guerres. Ensuite la Première et la Seconde Guerre Mondiale ont vu la naissance de la SDN (Société des Nations) qui est aujourd'hui les Nations-Unies. Puis il y a eu le conflit du Biafra avec la naissance du mouvement sans-frontériste, avec la fameuse scission de certaines personnes qui ont quitté le mouvement de la Croix-Rouge, trop neutre à leur goût, pour créer Médecins Sans Frontières. [...] Aujourd'hui il y a de plus en plus d'acteurs et on agit sur des contextes de plus en plus difficiles. Avec les derniers conflits on a vu des victimes de l'humanitaire. Aujourd'hui certains n'hésitent plus à enlever des humanitaires, à faire du chantage avec les équipes humanitaires sur place. Pourtant on est un secteur qui attire et de plus en plus médiatisé ; ça a commencé dans les années 90 avec la reconnaissance de Médecins Sans Frontières ou de Handicap International par exemple avec les prix Nobel.

Les acteurs :

Les acteurs aujourd'hui, on place toujours au centre la **population civile** ; c'est très important que la population civile soit placée au centre. A un moment donné viennent des **faits perturbateurs** qui viennent perturber cette population civile – des épidémies, des conflits, la pauvreté, etc. ; ce qui conduit à des **problèmes soit sécuritaires, soit économiques et sociaux, soit sanitaires**.

Quand on est confronté à ces problématiques sécuritaires, économiques et sociales ou sanitaires, ce sont d'abord les structures étatiques, à l'intérieur de l'Etat où surgit le problème, qui vont intervenir. En premier lieu c'est donc **l'Etat** qui va intervenir. [...] Si l'Etat intervient il va peut-être demander le soutien de certaines **associations** pour compléter son action. Les **communautés**, par exemple **religieuses**, peuvent être des acteurs, les **médias** peuvent avoir un rôle dans la sensibilisation et puis les **entreprises** ont un rôle important à jouer.

Quand on parle de **solidarité internationale**, c'est que soit l'Etat, soit ses sociétés, devant l'ampleur du problème, de la déstructuration qu'a créé ce problème, ne sont pas en capacité d'y répondre et vont faire appel à l'aide internationale. A partir de ce moment-là, on a **d'autres Etats** qui peuvent apporter leur soutien, ou des **ONG**, ou des **associations** de solidarité internationale qui vont **venir en renfort**. Il faut bien comprendre cette logique. [...] En Afrique ils sont devant de telles difficultés, de telles problématiques qu'ils font appel à la solidarité internationale, mais en premier lieu la société civile a tenté de remédier au problème et tente encore de remédier à ce problème. De plus en plus nous on va venir en appui à des associations qui existent déjà en Afrique, pour **résoudre avec eux le problème** auquel ils sont confrontés.

Professionalisation du secteur :

On a de plus en plus d'acteurs sur le terrain, il y a de plus en plus de connexions qui se créent. La **multiplicité des acteurs** nécessite une certaine **collaboration**, une certaine **coopération**. [...] Il y a eu la création au niveau européen d'ECHO (Office d'aide humanitaire de la Commission européenne), avec le ministère des affaires étrangères également on a des instances qui coordonnent un peu mieux l'aide humanitaire. Les enjeux financiers et médiatiques sont importants : cf. l'histoire du tsunami. Et puis on agit sur des terrains de plus en plus complexes ; l'actualité est là pour nous le rappeler. Aujourd'hui la bonne volonté et la motivation, même si c'est important, ne suffisent plus. Aujourd'hui on est dans un contexte où on a **besoin de compétences** pour agir dans cet environnement qui est de plus en plus complexe et où il y a de plus en plus d'acteurs. [...] Notre action peut avoir des **conséquences** qui sont **non voulues et non envisageables**. Par exemple le **manque de pertinence de l'action**. Par exemple, si vous allez dans un pays très pauvre comme Madagascar et que vous donnez de l'argent à un petit enfant, la conséquence est que le petit enfant va gagner plus d'argent que ses parents en mendiant, il ne va plus aller à l'école. Votre action qui, à la base venait du cœur, a eu des conséquences non voulues par vous. Ensuite il y a la **dépendance vis-à-vis de l'aide**. C'est tout le procès qu'on a fait à l'assistanat. Au début quand on était dans cette logique de nourrir, soigner, etc., on a mobilisé très fortement l'aide internationale et puis on arrivait avec des sacs de riz et on distribuait, on distribuait, on distribuait. Et puis dès que les médias allaient vers une autre zone, dès que les fonds s'arrêtaient, l'action brutalement cessait. Et des populations qui avaient l'habitude de recevoir du riz sans rien faire se retrouvaient en désuétude avec le départ de ces ONG et la situation quand on repartait était encore pire que celle qu'on avait connu avant de leur venir en aide. Idem pour l'effondrement de la production locale avec certains programmes alimentaires. Concernant le manque de lisibilité il y a eu un procès d'intention entre l'humanitaire et les militaires. Le fait que les humanitaires soient de plus en plus pris pour cible, certains humanitaires l'expliquent par le fait qu'en Afghanistan par exemple des militaires distribuaient de la nourriture, se déplaçaient dans des 4 X 4 blanches comme les humanitaires et que les personnes qui voyaient ça grosso

modo ne faisaient plus la différence entre les humanitaires qui donnaient de la nourriture et les militaires qui se déplaçaient dans les mêmes 4 X 4.

L'engagement et les questions à se poser pour bien s'engager - Benoît Da Piedade (B.D.P.)

Bonjour, je suis volontaire associatif pour Bioforce.

Comment construire son engagement ; découvrir le fonctionnement de la solidarité.

1) Bien s'informer et se documenter :

C'est très important et c'est la phase la plus longue.

Il y a tout d'abord les **structures locales d'information**. En France en 2007 on a recensé 40 800 associations différentes. Il y a beaucoup de causes, différents domaines d'intervention. A chacun, par rapport à son histoire et ses convictions, de déterminer le type de structure qui peut l'intéresser. La mairie, le conseil régional peuvent informer sur les structures locales et leurs organismes partenaires, notamment via la coopération décentralisée et les jumelages avec d'autres villes. Il y a également des **sites**, tels celui du CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse), du CIO (Centre d'Information et d'Orientation), des missions locales et des réseaux associatifs. Cela vous permettra de faire des recherches par thématiques. Il y a aussi le site de Ritimo qui permet de trouver pas mal d'information. Sur le **guide du Tour de France Humanitaire**, tous ces sites ont été recensés. Il y a notamment le portail de la solidarité qui va bientôt être lancé par Bioforce ou le collectif ASAH (Association au Service de l'Action Humanitaire) qui est un portail sur l'action sociale et l'action humanitaire. Les Sites web comme Ritimo, Coordination Sud et Clong Volontariat sont des sites qui regroupent quasiment toutes les offres proposées par les associations, structures qui participent à l'action sociale et solidaire. Le Civiweb est un site qui est spécialisé pour les VIE, travailler en entreprise ou en ambassade à l'international. Et ensuite, suivant les problématiques qui vous intéressent, vous pouvez trouver la plateforme du commerce équitable, etc.

2) Ce que je veux faire (mes motivations) :

C'est important de savoir ce que vous avez envie de faire, quelle durée vous souhaitez donner à votre engagement et pour quelle structure vous souhaitez travailler. Ce qui vous anime, ce peut être des valeurs, des expériences, la religion, l'éducation ; une sensibilité qui fait que vous avez envie de défendre une cause par rapport à une autre. C'est important d'être précis sur les causes que vous souhaitez défendre ; cela ressortira face au responsable des ressources humaines. Ca peut être aussi un déclic suite à une rencontre avec une personne lors d'un voyage, une lecture. Essayez de bien synthétiser ce qui vous anime, plus vous arriverez à le faire ressortir, plus vous aurez un profil convaincant face aux associations. Essayez d'être bien clairs sur ce que vous recherchez.

Ensuite il faut voir **quelle place vous êtes prêts à donner à cet engagement**.

Il y a une place pour chacun dans l'engagement, il est à adapter en fonction des émotions de chacun. Cela peut être une parenthèse ; ça peut être après un certain nombre d'années d'expérience dans un domaine, vouloir le transposer à la solidarité internationale avant de regagner le milieu de l'entreprise ou le milieu des collectivités locales. Ça peut être aussi prendre une année sabbatique dans vos études qui vous donne envie d'aller découvrir ce milieu là. Ça peut être un projet individuel, que vous avez envie de mener de manière propre ou ça peut être quelque chose que vous avez envie de faire en couple. Ça devient possible dans le milieu associatif même si c'est quelque chose qui reste rare dans les premières missions mais on peut y tendre. Il faut savoir si c'est un engagement ponctuel ou dans la durée. Il faut aussi se poser la question du retour et c'est très important. Si vous partez pour fuir quelque chose ici, cela va déjà se voir en entretien avec les ressources humaines et quand vous reviendrez vous retrouverez exactement ce que vous avez laissé à la même place. C'est important d'essayer de garder un appartement, d'avoir un toit, d'être sûr de pouvoir retrouver du boulot derrière car il peut aussi y avoir un laps de temps d'une mission à une autre. On insiste vraiment sur le fait de construire un engagement étape par étape car c'est de cette manière que vous arriverez à trouver réponse à vos attentes.

Les trois piliers des ressources humaines – les statuts et les dispositifs :

En France il y a trois types de statuts : le **bénévolat**, le **volontariat** et le **salariat**.

L'un des plus représentés est le **bénévolat**, c'est la porte d'entrée pour découvrir le fonctionnement du réseau associatif. On ne demande aucune compétence, il n'y a aucun statut propre donc il n'y a aucun contrat. C'est vraiment du temps qu'on a envie de donner en-dehors de ses études, en-dehors de son activité professionnelle et entre ses loisirs. Ça peut être l'occasion de faire un chantier à l'international avec des associations telles Jeunesse et Reconstruction, Solidarités Jeunesses, Concordia. Vous pouvez ainsi partir sur le terrain pendant les vacances d'été, de 3 semaines à 2 mois, voire plus ou moins selon les structures. Cela vous permet de découvrir un peu le fonctionnement et les différents types de métiers qui peuvent exister au sein d'une mission ou d'une association. Pareil, en fonction de vos sensibilités, le bénévolat ce peut être animer une délégation régionale ou travailler près de chez vous. Ce peut être l'occasion de découvrir certaines thématiques en donnant un peu de son temps tout au long de la semaine. Il n'y a aucune durée d'engagement requise pour le bénévolat. Ce n'est pas pour autant que l'on ne demande pas au bénévole d'être professionnel. Quand on s'engage pour une cause il faut au moins se donner les moyens de le faire. Quand on est bénévole c'est quelque chose qui est très sérieux et qui est valorisable après dans votre parcours, que ce soit dans l'associatif ou dans le privé. Ça montre un peu votre sensibilité et votre personnalité. C'est quelque chose qui est facilement reconnu par tout type d'employeur.

Ensuite le **salariat**. Après le bénévolat c'est l'un des statuts qui est le plus connu et pourtant c'est l'un des statuts qui est le moins représenté au sein des associations. Il y a une tendance au sein des associations de

la solidarité locale et internationale à tendre vers ce statut de salariat, qui vient de la professionnalisation du secteur. Mais ça reste quand même minoritaire. Le salariat c'est quelque chose à laquelle on arrive après avoir eu un métier technique qui est transposable au domaine de la solidarité internationale et souvent après avoir eu une ou deux expériences en tant que bénévole ou en tant que volontaire. Les ONG anglo-saxonnes ont par exemple beaucoup plus de professionnels et de salariés qu'en France. Peut-être aussi que c'est dû au système de financement où ils ont beaucoup plus de fonds propres et moins de subventions publiques. Malgré tout le salariat tend à se développer en France. Le salariat c'est un contrat classique, un CDD ou un CDI, qui est régi par le code du travail. Il y a un turn over qui reste assez important dans les associations en France, d'une part parce que d'une année sur l'autre elles ne vont pas forcément répéter les mêmes types de programmes ; d'autre part parce que la solidarité c'est un milieu très majoritairement féminin. Il y a à peu près **70% de femmes dans la solidarité nationale comme internationale**. L'engagement professionnel n'est pas non plus incompatible avec la construction d'une vie de famille. Il peut y avoir des CDD courts en remplacement de congé maternité par exemple. La concurrence au siège des ONG internationales. Il y a beaucoup de demandes chaque année pour travailler pour des ONG. **Les associations de solidarité vont recevoir environ 6 000 à 8 000 candidatures par an. Ca fait à peu près 50 CV par jour qui sont reçus par la même association.** Il y a donc une concurrence assez importante et donc la plupart des postes qui sont au siège sont souvent pourvus par des gens qui ont eu une première expérience sur le terrain. Il n'y a pas que ça non plus car il y a des postes qui sont propres à des métiers du siège, et pour lesquels on n'a pas besoin de formation spécifique à la solidarité internationale. Par exemple comptable. Au final **les sièges des associations vont être divisés par pôles**, avec souvent un pôle ressources humaines ; un pôle qui a trait à la communication, au partenariat et au marketing, la levée de fonds et de dons pour les associations ; un pôle desk qui va aider toutes les personnes qui sont sur le terrain, elles vont être coordonnées par une personne au siège pour assurer le bon déroulement de la mission ; il peut y avoir aussi un pôle juridique. Ca peut aller à une structure où on a 2 salariés au siège à une structure où on en a 200/250. Généralement les postes y sont assez chers. Il y a **peu de postes de salariés à l'international**. Il y a des envois d'expatriés, de salariés nationaux sur le terrain. Mais on essaie de casser un peu cette idée que l'action humanitaire est collée avec l'assistanat. On est là aussi pour développer des ressources et un fonctionnement normal dans les pays une fois que les associations quittent leur pays d'intervention. Il va aussi y avoir une formation du personnel local pour qu'il puisse y avoir un transfert de connaissances, développer de l'emploi, créer une activité génératrice de revenus pour les personnes qui sont sur place.

Dernier statut, le **volontariat**. **En France** on a la particularité d'avoir **17 types de volontariats différents**. C'est un statut qui est peu connu du grand public mais qui s'intercale exactement entre le bénévolat et le salariat. Le **volontariat** est un **statut légal**. Vous signez un contrat qui va généralement de 6 mois à 2 ans. C'est un statut bien spécifique à la solidarité. Vous pouvez le faire aussi bien en France, en Europe, qu'à l'international. **En France** le volontariat le plus connu est le **volontariat associatif**, c'est ce que je fais en

ce moment au sein de Bioforce. C'est un moyen de rentrer dans le fonctionnement d'une association. On passe généralement par du volontariat avant d'arriver à un poste de salariat dans une association. En France, le volontariat associatif va être sur une période de 6 à 9 mois. Il y a certaines conditions. Il faut être âgé de 18 à 26 ans dans le cadre du service civil volontaire. Dans le cadre du volontariat vous avez une **indemnité, vous n'êtes pas rémunéré**. L'indemnité va dépendre de la structure mais va osciller généralement entre 400 euros et 800 euros mensuels. C'est aussi quelque chose à prendre en compte car quand on s'engage dans la durée il faut être conscient qu'on va vivre avec cette somme-là. En **Europe** vous pouvez le faire dans le cadre d'un **VIE**, d'un **service volontaire européen**. Enfin, le **volontariat international** c'est l'un des statuts les plus utilisés par les associations pour l'envoi de volontaires et de professionnels sur le terrain. C'est ce qui vous sera proposé la plupart du temps. Avant d'arriver à un poste de salariat, la plupart du temps il y a des postes de volontariat. Il faut **bien faire la distinction entre bénévole et volontaire**. Si une association tente de vous recruter en tant que volontaire il y a quelque chose à signer, c'est quelque chose de légal. Si elle ne le fait pas, méfiez-vous-en, l'association peut tenter de profiter de vous. Quand on parle de volontariat c'est une indemnité, c'est aussi une **couverture sociale**. Si vous êtes amené à vivre sur un autre continent c'est aussi un **per diem**, une bourse pour que vos frais de vie soient pris en charge sur place ; bourse qui va être adaptée en fonction du niveau de vie dans le pays dans lequel vous allez intervenir. On peut faire carrière dans l'humanitaire si on veut y donner toute sa vie et y travailler tout au long de sa vie. Si vous voulez gagner 10 000 euros par mois il vaut mieux changer de secteur.

Ce que je peux faire – les compétences :

Quand on n'a pas de pré-requis de qualification, quand on est lycéen ou qu'on vient juste d'avoir le **bac**, ce qui va s'offrir à vous le plus facilement possible ça va être du bénévolat. Vous pouvez partir à l'international sur des **chantiers de reconstruction**. Sinon le plus simple pour découvrir le milieu de la solidarité c'est de faire du **bénévolat**. Ça vous permet de découvrir quelques types de structures et c'est le meilleur moyen d'avoir des responsabilités pour commencer et de découvrir le fonctionnement d'une association. On peut aussi arriver vers du volontariat. **Quand** on n'a pas encore un métier technique mais qu'on commence à avoir un petit bagage à **Bac +2 / Bac +3**, faire du **volontariat associatif** c'est un peu l'équivalent d'un stage mais dans le domaine de la solidarité. Ça va vous permettre d'acquérir de l'expérience et d'entrer un peu dans le domaine de l'humanitaire et solidaire. C'est aussi bien faisable en France qu'en Europe. Vous pouvez aussi faire des demandes dans des associations dont les sièges sont basés par exemple en Belgique, en Espagne ou en Suisse et avoir le statut de volontaire.

Ensuite deuxième cas de figure, on a une **formation initiale**. On va aussi avoir du volontariat qui va être une porte d'entrée sur l'humanitaire mais ça va être du **volontariat un peu plus long** : sur le volontariat international, le VSI (Volontariat de Solidarité Internationale) ou le VIA (Volontariat International en

Administration), cela va aller de 6 mois à 2 ans. Cela va vous permettre d'avoir un peu plus de responsabilité. Quand on a une formation initiale, cela va donc vous permettre de faire un volontariat un peu plus long et notamment à l'international. Ensuite il y a **l'expérience professionnelle** qui **compte beaucoup**. [...] L'expérience professionnelle va jouer pour vous permettre d'arriver à des postes de salariat. On demande généralement 2 à 3 ans d'expérience, soit dans un domaine qui est transposable à la solidarité internationale, sur un métier technique, soit sur le terrain avant d'arriver à un poste un peu plus important.

Pour faire un schéma, **sur le terrain** il va y avoir **quatre types de métiers**. Celui d'**administrateur** ; l'administrateur c'est la personne qui est en charge de tout l'aspect financier de la mission sur le terrain, c'est elle qui va s'assurer du suivi budgétaire, qui va s'assurer que toutes les procédures administratives sont bien respectées par l'ensemble de l'équipe. Elle va aussi faire de la formation du personnel local et du personnel expatrié et elle va définir avec le chef de mission la stratégie à suivre tout au long de la mission. Vous avez ensuite le **logisticien**, c'est un peu le MacGyver de l'humanitaire parce qu'il va mettre tout en œuvre pour que la mission puisse bien se dérouler. C'est lui qui va négocier les autorisations avec les gouvernements locaux pour pouvoir aller dans des zones où il peut y avoir des conflits. C'est une personne qui va être en charge de tout ce qui est télécommunication, qui va s'assurer qu'il y ait une gestion des stocks et un approvisionnement continu, c'est aussi la personne qui va souvent être le référent sécuritaire pour l'ensemble de l'équipe sur le terrain. Il y a aussi les **gestionnaires de projet** : soit des **chefs de projet**, soit des **chefs de mission**. Un chef de projet c'est une personne qui va s'occuper dans un pays d'intervention d'un programme donné ; par exemple un programme d'eau et d'assainissement pour Solidarités ; et qui va être également en charge dans une région donnée. C'est une personne qui va s'assurer de la mise en œuvre de la mission dans un endroit donné, qui va faire du management et qui va être en étroite relation avec l'administrateur, le logisticien et le chef de mission. Le chef de mission, c'est la personne qui va être souvent située en capitale du pays d'intervention et qui va coordonner l'ensemble des programmes qui sont menés dans le pays. Enfin la dernière catégorie qui regroupe les métiers propres à chaque association, ce sont les **métiers techniques**. Vous allez aussi bien trouver des nutritionnistes à Action Contre la Faim que des spécialistes en eau et assainissement à Solidarités, des spécialistes de l'éducation pour UNICEF. Donc ça va être propre aux domaines d'intervention de chaque association. La compétence elle peut s'acquérir sur le terrain auprès d'une association mais elle peut aussi s'acquérir via des **formations spécifiques**. Il va y avoir des formations dites en humanitaire qui sont en recrudescence ces dernières années. Notamment à l'université on peut trouver 250 types de masters différents. C'est des très bonnes **formations de contexte** qui vous permettent de comprendre le fonctionnement du milieu associatif, du milieu humanitaire, mais ne vous permettent pas forcément de trouver une compétence spécifique et un métier donné. Elles sont souvent complétées par une formation courte, une **formation plus technique**, qui va vous permettre de pouvoir partir directement sur le terrain ou même travailler au sein d'un siège d'une association. Après il va y avoir des **formations à des métiers outils** dans des écoles

spécialisées comme Bioforce qui est une école de formation aux métiers de l'humanitaire. On va former à des métiers techniques, soit pour les quatre types de métiers énoncés plus tôt, ou soit ça va être des formations qui vont compléter une formation initiale plus spécifique et la renforcer au niveau des compétences qui sont demandées dans le domaine de la solidarité internationale. Si vous souhaitez partir à l'international on vous demandera de connaître une autre langue : l'anglais est quasiment indispensable, plus une autre langue.

Conclusion – Eric Bordeaux Montrieux (E.B.M.)

Il faut bien réfléchir avant de s'engager. Bien réfléchir parce qu'aujourd'hui on est dans un secteur où on a besoin de compétences très précises. Mettez-vous à la place des populations à qui vous voulez venir en aide. Si on se mettait dans un contexte où la France avait besoin de l'aide internationale, comment vous réagiriez si vous aviez des gens qui venaient qu'avec de la bonne volonté sans vous apporter de compétences qui sont supérieures aux vôtres ? On est dans un secteur qui se professionnalise donc il faut bien réfléchir ; et il faut aussi bien réfléchir parce qu'il y a une **diversité d'engagements**. On peut aujourd'hui s'engager pour quelques heures, pour un mois, pour deux mois, pour deux ans. On peut partir avec une association spécialisée dans l'envoi de volontaires qui va envoyer des volontaires pour un an ou deux ans. Ou alors on peut vouloir faire carrière dans l'humanitaire. Dans le **Tour de France Humanitaire** il y a **37 partenaires associatifs**. Ces 37 partenaires, vous le verrez avec les témoignages, offrent des possibilités d'engagement complètement différentes. [...] Il y a le choix de faire soit une expérience de vie, une parenthèse, soit un métier. Les domaines d'action, on a une multitude de niches très dynamiques : les questions environnementales, le commerce équitable, le tourisme solidaire, la microfinance. C'est quelque chose qui est extrêmement dynamique et qui reflète une variété d'actions possibles pour venir en aide aux autres. Ca peut se faire, et c'est très important, **soit à l'international, soit en France**. Pour la microfinance, il y a Mohamed Yunus qui a reçu le prix Nobel pour avoir inventé le concept de microfinance au Bangladesh et en France vous avez l'Adie qui fait de la microfinance pour les ménages français qui sont en difficulté. Pour tout ce qui se fait à l'international vous avez également la même chose qui existe en France. Enfin on est dans un secteur qui reçoit des milliers de candidatures ; Handicap International qui les a comptées, c'était 9 000 candidatures pour 60 postes. C'est un secteur qui est très attractif, qui reçoit beaucoup de candidatures, mais il faut vraiment parler d'un marché ouvert et caché. Par exemple, pour le bénévolat il y a **100 000 bénévoles** qui agissent **aujourd'hui en France**. Pour nous c'est une bonne porte d'entrée. Le plus compliqué c'est d'entrer, d'accéder à ce secteur. A l'intérieur de ce secteur, aujourd'hui les principales ONG ont une **carence sur les chefs de mission**. Pour être chef de mission il faut avoir fait minimum 2 à 3 ans d'expérience sur le terrain. Aujourd'hui celui qui est chef de mission il a aucun problème pour trouver un job parce qu'on en manque. Le plus difficile c'est donc

d'accéder à ce secteur et il faut bien comprendre que ça se fait par étapes. On verra à travers les témoignages que certains ont connu leur job via un stage ou via le volontariat.

II TEMOIGNAGES :

1) Juliette Feyeux, Chargée des délégations à Action Contre la Faim :

Je fais partie des personnes qui sont **salariées** du milieu.

J'ai fait des études de sociologie à l'Université Lyon 2, donc a priori le cursus qui mène absolument à rien. [...] En licence je me suis spécialisée en sociologie des organisations. Ca m'a mené à un stage au sein d'Action Contre la Faim (ACF) au sein du service de formation des volontaires qui partent sur le terrain. Je me suis chargée d'organiser et d'évaluer ces formations qui sont dispensées avant qu'ils partent en expatriation. Suite au stage il y a eu un poste qui s'est libéré au siège et qui consiste en la gestion du réseau des délégations départementales. Comme j'ai été diplômée en sociologie des organisations et que ça correspondait pas mal à ce que j'avais appris à faire théoriquement j'ai postulé et j'ai été recrutée. Il y a deux dimensions au sein de mon poste. Il y a à la fois la gestion des délégations existantes ; aujourd'hui il y en a 28 au sein du réseau associatif d'Action Contre la Faim en France. C'est le soutien et la consolidation des délégations qui sont constituées de bénévoles. Il y a 10 à 15 personnes dans 28 départements français. Donc je les aide à trouver de nouveaux bénévoles, à relayer les messages, leur apporter la « connaissance » des messages à faire valoir dans le cadre des domaines d'intervention d'ACF. Et puis d'un autre côté je développe le réseau. Je mène des démarches pour faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de délégations en France pour relayer les messages d'ACF.

E.B.M. : Là c'est ACF, mais en France. Ta mission c'est vraiment de développer une sorte de lobbying sur les missions d'ACF en France ?

J.F. : Oui. Effectivement **ACF** c'est une **ONG** qui est **opérationnelle sur le terrain dans 40 pays dans le monde** et qui n'agit pas du tout dans le cadre opérationnel en France mais qui en France mène à bien des activités de plaidoyer et de témoignage, de sensibilisation pour alerter l'opinion publique sur les circonstances d'intervention : l'accès à l'eau, la nutrition, etc. Ce sont des personnes qui relaient des messages pour mener à bien ces programmes à l'international.

E.B.M. : Et ACF à l'international, est-ce que tu peux nous parler un peu de leurs missions, leurs actions à l'international ?

J.F. : ACF intervient dans 40 pays dans le monde, sachant qu'il y a 40 pays qui sont pris en charge par 5 sièges internationaux, dont 20 pays qui sont gérés directement par le siège français à Paris. Concernant les différents modes d'intervention, ACF intervient via des **missions de réhabilitation et d'urgence**. ACF se spécialise dans les missions d'urgence dans les cas de catastrophes naturelles, de conflits et de pauvreté extrême qui mènent à l'obligation d'intervenir rapidement. ACF intervient aussi sur des missions de

réhabilitation, post-crise, dans les cas où l'urgence a été palliée et où on essaie de donner les moyens aux bénéficiaires de pérenniser les ressources qui ont été données ou permises pendant le temps d'intervention. C'est dans le cadre de la sécurité alimentaire, pour les programmes assez durables. C'est dans le cadre également de la nutrition (dans le cadre du Darfour récemment) et de l'assainissement de l'eau pour les programmes plus urgentistes.

E.B.M. : Tu peux nous expliquer comment ça se passe, par exemple s'il y a une crise dans un pays, comment ACF réagit.

J.F. : S'il y a une crise dans un pays et que l'intervention d'une ONG ou d'une association est autorisée par un pays, parce qu'il y a deux façons d'intervenir et **ACF ne pratique pas le droit d'ingérence**, donc s'assure que les autorités locales sont d'accord pour que l'organisation intervienne dans le pays. A partir du moment où les autorités locales sont d'accord le principe c'est de **faire une évaluation** pour savoir si les domaines d'intervention d'ACF sont justifiés dans le cadre d'une intervention d'urgence. Et à ce moment-là c'est une équipe qu'on appelle le **pool d'urgence**, qui est composée d'un administrateur, d'un logisticien et d'une personne qui est référent technique de chacun des domaines d'interventions, et qui revient ou qui ne revient pas – a priori ils restent sur place quand c'est justifié – et qui monte la mission au regard des critères qui ont été mis en place. Ça a été le cas récemment au Bangladesh et on est en train de faire le même type d'évaluation au Yémen en ce moment.

E.B.M. : Donc c'est un fonctionnement avec un chef de projet, un administrateur et un logisticien. Le chef de projet il a quel métier par exemple ?

J.F. : Donc en fait c'est un **chef de mission volant**. On appelle ça un chef de mission volant parce qu'il est vraiment rattaché au pôle urgence. Il se déplace dans toutes ces situations d'urgence qui justifient qu'on fasse une évaluation et qu'on monte ensuite une mission. Et ce chef de mission part avec un log et un administrateur et ces personnes-là qui sont rattachées au pôle d'urgence restent le temps d'avoir l'autorisation par le pays de mettre en place la mission et après il y a des RH qui sont recrutés pour prendre leur place pour qu'ensuite eux puissent recommencer dans d'autres pays quand c'est justifié.

E.B.M. : Est-ce que tu connais le nombre d'expatriés qu'emploie ACF à l'international et le nombre de personnels locaux ?

J.F. : Il y a **233 expatriés** qui sont **volontaires ou salariés**. Les chefs de mission sont salariés mais tous les autres métiers sont des volontaires qui sont sur les 40 différentes missions. Et il y a **3 500 personnes** qui sont **employées localement** pour mettre en place les programmes et qui sont formées pour pouvoir prendre le relais et qu'on puisse redonner l'autonomie à toutes ces personnes.

E.B.M. : Si vous trouvez la compétence sur place vous n'envoyez pas d'expatriés ?

J.F. : Non.

2) Ludivine Rault-Garenne, Déléguée volontariat long terme, Jeunesse et Reconstruction :

L'association Jeunesse et Reconstruction (J&R) a fêté ses 60 ans en 2008. J& R propose aux jeunes à partir de 14 ans, mais aussi aux moins jeunes, de participer à des **chantiers internationaux** en France, mais aussi à l'étranger ; sur des périodes courtes – entre 2 et 3 semaines, mais aussi sur des périodes un peu plus longues – entre 1 mois et 6 mois, voire aussi 1 an. Il y a **aussi des chantiers proposés aux familles**, c'est-à-dire que les parents peuvent participer à ces chantiers de bénévoles avec les enfants et aussi avec les grands-parents. En général il y a des chantiers à l'étranger ouverts toute l'année. En France c'est essentiellement l'été et c'est vrai qu'en Europe c'est des missions de 3 semaines entre juin et septembre.

E.B.M. : Tu es déléguée volontariat long terme ?

L.R.G. : Oui, en fait J & R propose aux personnes de partir sur une mission à court terme – entre 2 et 3 semaines, à moyen terme et à long terme. Et en fait moi je m'occupe d'informer, de recruter, de suivre les bénévoles qui partent sur du long terme ; c'est-à-dire que j'organise des sessions d'information et de préparation au départ pour les bénévoles ; les Français qui veulent partir à l'étranger soit 6 mois soit 1 an. Mais je m'occupe aussi d'accueillir, d'orienter et de suivre les bénévoles étrangers qui arrivent en France. J & R accueille à peu près entre 30 et 40 étrangers, qui sont des jeunes.

En fait **un chantier international c'est à peu près entre 15 et 25 personnes avec un quota par nationalité** que l'on respecte. **A chaque fois il y a peut-être 2 ou 3 personnes de même nationalité.** Tout ça dans le but de faire un **échange interculturel** entre les personnes. La langue des chantiers, peu importe le pays, ce sera **l'anglais** : vous allez être accueilli par une association qui parle anglais et en général les participants entre eux parlent anglais. Si vous êtes amenés à travailler avec la population locale et que vous partez en Amérique Latine où on parle espagnol, vous allez pouvoir améliorer aussi votre espagnol.

E.B.M. : Comment est-ce qu'on postule à ces chantiers ? Est-ce que c'est très sélectif ? Est-ce que c'est ouvert à tous ?

L.R.G. : Les chantiers de bénévole sont **ouverts pratiquement à tous**. La majorité des chantiers est ouverte aux 18 – 60 ans ou aux 18 – 99 ans et pour participer à un chantier il n'est **pas nécessaire d'avoir des compétences ou des qualifications particulières**. Il faut avoir une forte motivation et des qualités telles que dynamisme, esprit associatif, ouverture d'esprit, etc. Pour l'inscription, vous pouvez vous inscrire directement sur notre site ou envoyer une fiche d'inscription à l'association et assez rapidement, en 2/3 semaines, vous pouvez trouver un projet et partir.

E.B.M. : On part en tant que bénévole et puis il y a des frais ?

L.R.G. : Oui vous partez en tant que bénévole, c'est pas le statut de volontariat. Donc là c'est au participant de « subventionner » son projet, c'est-à-dire qu'il va devoir payer les **frais d'inscription** à peu près autour de **100 euros**, il va devoir aussi payer son transport pour aller jusqu'au lieu du chantier. Sur place le participant est nourri et logé par l'association.

E.B.M. : Quel est ton parcours ?

L.R.G. : Moi j'ai fait des études de droit. J'ai eu une Maîtrise de droit à Lille 2. En parallèle de mes études j'ai commencé à m'engager au niveau local, c'est-à-dire que j'ai été bénévole dans des associations telles que les Restos du Cœur, les équipes de Saint Vincent. Ensuite j'ai fait un master 2 de droit humanitaire à l'Université Catholique de Lille. J'ai fait mon stage de fin d'étude en tant que bénévole (je n'avais pas de statut reconnu) dans une ONG aux Philippines. Suite à cette expérience j'ai été embauchée en tant que déléguée volontariat long terme chez J & R.

3) Antoine Rodicq, Gestionnaire desk Afrique / Asie chez Solidarités :

Solidarités est une ONG qui travaille dans le domaine de l'urgence, pour couvrir les besoins vitaux des populations : boire, manger et s'abriter. Les **ONG d'urgence** interviennent après une situation de catastrophe naturelle ou de guerre civile, dans les jours ou si possible les semaines qui suivent ces crises-là. Solidarités intervient dans **trois secteurs d'activité très spécifiques : l'eau et l'assainissement ; la sécurité alimentaire et la reconstruction**. L'eau et l'assainissement c'est principalement après les catastrophes naturelles ou les guerres civiles, la distribution d'eau potable. Et puis dans une phase qui suit c'est la remise en place d'infrastructures d'eau potable. Ça peut être des puits, des barrages, etc. En ce qui concerne la sécurité alimentaire ça commence juste après les crises avec de la distribution de nourriture, et puis ensuite on travaille auprès des populations dans les campagnes ou dans les villes pour remettre en place des activités agricoles, etc. **En parallèle** de ces interventions d'urgence on intervient aussi dans une phase de **réhabilitation**, qui est la phase qui suit directement l'urgence et qui est, pour notre part, plus de la reconstruction. Ça peut être de la reconstruction de routes, d'écoles, ou d'abris temporaires ou un peu plus pérennes.

Solidarités intervient aujourd'hui dans **une douzaine de pays** : principalement en Afrique et en Asie du Sud-Est. Il y a **environ 170 expatriés volontaires ou salariés et 500 staffs nationaux**.

E.B.M. : Est-ce que tu peux expliquer un peu ton parcours ?

A.R. : Oui, en fait j'ai passé une maîtrise de géographie. J'ai un cursus universitaire au départ. C'était de la géographie tropicale, donc très orienté vers les pays en voie de développement (PVD). Ça m'a amené à préparer un mémoire de maîtrise au Bénin ; ce qui m'a permis d'appréhender les PVD et de faire un premier voyage dans ces pays-là. Suite à ça je me suis inscrit à un DESS à l'IEDESS (Institut d'Etude du Développement Economique et Social), qui est un DESS que je trouve très très théorique avec un peu de recul : présentation du monde des ONG, des organismes internationaux, un peu de sociologie, d'anthropologie des PVD. Avec le recul c'est une année qui m'a permis d'avoir un diplôme et un premier stage au Secours Catholique, au service des cofinancements, de recherche de fonds. Et, suite à ce stage, de partir en première mission au Congo Brazzaville en tant qu'assistant de responsable de programme : programme d'urgence et de distribution d'outils agricoles au Congo Brazzaville qui avait été touché par

la guerre civile. Ensuite je suis revenu en France une petite période puis je suis parti 3 ans comme administrateur logisticien au Cambodge sur un programme sur les maladies infantiles pour mettre en place et aider les structures médicales dans les endroits reculés du Cambodge. Puis je suis ensuite rentré en France et j'ai intégré Solidarités il y a un an en tant que gestionnaire du desk Asie et Afrique Centrale. **Pour tout vous dire, quand j'ai commencé à faire de l'humanitaire je me suis dit : j'ai fait des études, j'ai Bac +5, faire du volontariat c'est pas pour moi. Et puis j'ai vite changé mon fusil d'épaule parce que je me suis rendu compte que si je voulais faire une carrière dans l'humanitaire de toute façon j'allais devoir être volontaire.** Donc j'ai fait mes 2 ans de volontariat et je suis passé salarié au bout de 2 ans chez Pharmaciens Sans Frontières et je suis actuellement salarié au siège d'une ONG.

E.B.M. : Peux-tu nous dire en quoi consiste ton job aujourd'hui ?

A.R. : Donc je suis intégré à un **département** plus **opérationnel** de Solidarités. C'est-à-dire qu'on a ce que moi j'appellerai les **départements supports** - RH, logistique et administratif-, et puis on a les **desks**. Après ces desks sont répartis de différentes manières. Ça peut être sur des domaines techniques, ça peut être par zone géographique. Chez Solidarités on est plutôt répartis par zone géographique. Mon desk est composé de quatre personnes : un desk à proprement parlé, c'est-à-dire une personne qui est plus chargée de la mise en place des opérations et des programmes à proprement parlé ; un gestionnaire, qui est son binôme et qui s'occupe plus de la partie administrative et financière des programmes – tout ce qui est relation avec les bailleurs de fonds, recherche de financements, il s'occupe des budgets des programmes, de la rédaction des rapports financiers, mais également est chargé de tout ce qui est formation des administrateurs qui partent sur le terrain - formations au départ mais aussi formation continue sur les procédures de l'association. Moi j'ai vraiment un rôle de support sur toutes les actions qui sont menées dans les différents pays puisqu'effectivement pour mener les activités il faut qu'il y ait un support, que ce soit RH, logistique ou administratif. Et moi je suis sur ce côté administratif-là, c'est-à-dire trouver les ressources avec l'aide des RH, former et apporter un support au quotidien pour les gens qui vont partir en tant qu'administrateurs pour qu'il puisse remplir les différentes tâches administratives et financières qu'on leur demande sur le terrain. Ça peut être du recrutement de staff, ça peut être de la gestion financière, de la trésorerie, ça peut être des rapports financiers, des montages de budgets, etc.

4) Julie Toche, Assistante RH, Solidarités :

E.B.M. : Quels sont les profils recherchés par Solidarités ?

J.T. : On a en gros **3 types de profils** recherchés par Solidarités qui sont **environ les mêmes dans la plupart des grosses ONG**. Chez nous on va avoir **des profils techniques**, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la réhabilitation. On a ensuite des gens plutôt **en support** : ça va être les administrateurs et les logisticiens, ça peut être des responsables de base aussi pour

les petites bases. Enfin, il y a les personnes capables de **coordonner des équipes** : des chefs de mission, des coordinateurs administratifs, qui eux vont se trouver plutôt en capitale. Si on reprend un peu un **organigramme type** chez Solidarités mais qui se retrouve aussi dans la plupart des grosses ONG : vous allez avoir une équipe de coordination qui va être en capitale avec un chef de mission, des coordinateurs qui vont venir appuyer différentes bases dans le pays. Sinon dans chaque mission vous aurez un administrateur et un logisticien. **Le profil administrateur serait celui sur lequel un élève d'une école de commerce pourrait le plus se positionner.** Mais selon les expériences de chacun, il y a différentes passerelles pour rentrer dans le domaine de l'humanitaire, que ce soit au niveau du siège ou du terrain.

E.B.M. : On parlait du nombre de candidatures que reçoivent les ONG, est-ce que tu confirmes ?

J.T. : Oui, je confirme. J'ai pas les chiffres exacts pour **Solidarités** mais **on a environ 200 départs chaque année et on a environ 50 candidatures par jour** – siège et terrain compris. On a vraiment des profils variés. Il est important de comprendre que **toute expérience peut être importante, que ce soit en France ou à l'étranger.** Ca peut être un voyage, ça peut être un chantier.

Pour vous donner une idée moi je suis stagiaire chez Solidarités, assistante RH mais sur un poste de stagiaire. J'ai fait des études en communication, avec une licence en communication associative ; ce qui m'a permis de faire un stage de 6 mois chez Médecins sans Frontières (MSF). Ma porte d'entrée a donc été un stage chez MSF et en parallèle j'avais fait un chantier d'un mois au Togo. Ce qui m'a permis d'être à Solidarités et a priori de partir dans quelques mois sur une mission à l'étranger.

5) Ronan Roucher, Chargé d'animation réseau à UNICEF :

Pour bien comprendre l'UNICEF il faut distinguer ses **trois niveaux**, à savoir : **l'UNICEF international**, qui est une agence de l'ONU ; **l'UNICEF France** qui est un comité national – il y a une trentaine de comités nationaux - ; puis les **comités départementaux**, c'est-à-dire les délégations bénévoles et on en a 80 environ.

L'UNICEF France est chargé de deux missions : la collecte de fonds et la sensibilisation / le plaidoyer auprès du grand public et auprès des milieux scolaires et péri-scolaires. Donc les thématiques d'UNICEF sont très vastes : on a d'une part l'éducation, l'accès à l'eau et à l'assainissement, la malnutrition, les enfants soldats, etc. Chaque collecteur de fonds à l'UNICEF doit être également un plaideur finalement. Pour collecter les fonds, on n'a pas uniquement les cartes de vœux qui sont connues à l'UNICEF, on a divers produits. Concernant l'activité bénévole, vous avez la collecte de fonds et la sensibilisation en France. La collecte de fonds passe directement par la vente de produits ou par le développement de partenariats : partenariat entreprise, partenariat institutionnel, etc. Il y a aussi des aspects de communication. **L'UNICEF France compte environ 5 000 bénévoles.** Nous n'avons pas de volontaires à UNICEF France à ma connaissance. Pour les autres comités nationaux c'est un taux qui reste assez faible. Et concernant les opportunités de salariat, les **salariés** sont **exclusivement présents à**

UNICEF France, donc à Paris ; sachant qu'on a quand même 6 salariés en province mais que ces postes vont être amenés à disparaître. Les postes de salariat sont très vastes : communication, DRH, développement, vie associative où on est chargé de coordonner l'UNICEF France et les 80 comités départementaux.

E.B.M. : Quels sont les liens entre UNICEF France et UNICEF international ?

R.R. : UNICEF France on est un peu dépendant d'UNICEF international mais on n'a pas le même statut. L'UNICEF international est une agence de l'ONU, nous on est une association. On a des objectifs qui sont communs, qui sont négociés tous les 3 ans avec UNICEF international. Par exemple **70% des fonds collectés par UNICEF France sont reversés à UNICEF international sur des programmes spécifiques.**

III MINI QUIZZ (les questions fréquemment posées) :

1) Le couple et la famille : Eric Bordeaux Montrieux (E.B.M.)

Pour l'international il faut savoir que la famille peut poser problème. **L'âge de départ en première mission est aujourd'hui de 28 ans.** A 28 ans, on est souvent en couple, voire même en famille.

Là il faut distinguer les différents types d'ONG ou associations. Si on souhaite partir en **chantier** : avec Jeunesse et Reconstruction vous avez vu qu'il y avait des chantiers spécifiques pour les familles. Pour les ONG il faut distinguer 2 types d'ONG. Solidarités et ACF sont des **ONG qui ont leurs propres programmes**, c'est-à-dire que quand il y a un problème sur le terrain ils envoient une équipe exploratoire et ensuite ils envoient une délégation. Il faut distinguer ces ONG de ce qu'on appelle les **associations d'envoi de volontaires**. On n'a pas de témoignage ici mais je peux en parler. Les associations d'envoi de volontaires, ce sont des associations qui fonctionnent avec des **contrats tripartites**. Il y a un siège en France. Ce siège en France répond à un besoin d'une association qui est par exemple en Afrique. Donc le siège envoie une équipe qui valide le besoin de cette association en Afrique et ensuite il recrute un volontaire et le volontaire est envoyé pour travailler pour l'association. Ce n'est donc pas comme ACF où il y a ACF en France et ACF en Afrique. Là, le volontaire va travailler pour l'association en Afrique. Il y a donc des **contrats tripartites entre le siège, l'association sur le terrain et le volontaire**. Ce sont des missions qui sont le plus souvent délimitées dans le temps : un an ou 2 ans. Le volontaire part donc pour une durée qui est déterminée. Très souvent pour des actions de développement, dans des pays relativement stables. Là on va envoyer un volontaire dans un pays stable bosser pendant 2 ans, il peut très bien partir en famille. **Ces associations d'envoi de volontaires font de plus en plus partir des couples, mais surtout des familles avec des enfants.** Pour les associations comme Solidarités ou ACF, comme il y a des difficultés de recrutement de chefs de mission, pour les personnes qui ont beaucoup d'expérience ou des profils très techniques, ces associations font des efforts. Les chefs de mission sont souvent basés en

capitale et en capitale on a l'école française, c'est plus facile d'accueillir sa famille. Donc de plus en plus, sur ces postes à responsabilité on peut envoyer des familles ou des couples.

2) L'âge :

On a vu qu'**à tout moment on peut s'engager**. Aujourd'hui, toujours focus sur l'international, **pour partir on demande de plus en plus d'expérience**. ACF, Solidarités, c'est minimum 2/3 ans d'expérience professionnelle. Donc on part de plus en plus tard. Et puis il y a la catégorie ; quand on suit à Bioforce les **gens qui veulent s'engager** il y a souvent **3 catégories** : 1) les jeunes diplômés ou les jeunes professionnel ; 2) les quadra : on a de plus en plus de quadra qui après une expérience professionnelle réussie se posent la question de vivre une parenthèse ; 3) les jeunes retraités actifs : on en a de plus en plus. Pour chaque personne il y a des modes d'engagement qui existent. Pour les jeunes retraités par exemple on a des associations, des ONG spéciales qui se sont créées pour eux.

3) Le retour :

La question du retour est très importante. Là encore on se place dans une problématique qui est à l'international. **Très souvent quand on est dans notre tête déjà parti, c'est difficile de se projeter sur l'après mission. Et pourtant, quand les volontaires reviennent du terrain, la plupart d'entre eux éprouve certaines difficultés à se réinsérer après cette expérience qui a été riche en émotions**. La réinsertion elle est plus facile quand par exemple on a déjà travaillé avant de partir. C'est une des raisons pour lesquelles **aujourd'hui les ONG demandent 2 à 3 ans d'expérience professionnelle avant de partir**. Car quand vous revenez et que vous avez déjà prouvé votre capacité à travailler en France, ce sera plus évident pour vous de vous réinsérer face à un recruteur. Ensuite une autre raison c'est que si vous partez pour une ONG vous allez pour la majorité d'entre vous partir sous le statut de **volontaire en solidarité internationale (VSI)**. Le VSI est **indemnisé** : vous ne touchez pas de salaire donc vous ne cotisez pas aux Assedic. Donc si vous partez en tant que volontaire et que vous n'avez jamais travaillé avant, vous ne touchez rien à votre retour. Vous touchez un **forfait : prime de réinstallation**, etc. Si vous êtes parti 24 mois vous touchez à peu près 3 600 euros – ça dépend de la durée de votre volontariat -, et vous ne touchez pas plus. Une **loi a été votée en 2005** et dit que ce **VSI est un motif légitime de démission**. C'est-à-dire que maintenant nous ce qu'on encourage à faire c'est que vous travaillez dans une entreprise et ensuite, comme vous partez en tant que VSI vous pouvez légitimement démissionner ; ce qui fait que vous conservez vos droits Assedic. Donc avant de partir vous ouvrez vos droits Assedic, ensuite vous les mettez en suspens, vous partez pendant 2 ans. Et quand vous revenez vous rouvrez vos droits aux Assedic et vous avez cette prime de réinstallation plus vos Assedic et votre retour se fait plus en douceur. Il y a une **étude** qui est sortie et selon laquelle **un tiers des volontaires qui rentrent de mission se réoriente**. Ce sont des expériences tellement enrichissantes qu'ils se réorientent et quand on se réoriente,

on sait que ça prend quand même quelques mois avant de pouvoir convaincre un éventuel recruteur du bien-fondé de notre réorientation.

4) Carrière / salaire :

Si vous voulez être millionnaire c'est pas l'humanitaire qu'il faut choisir, ça c'est évident. Est-ce qu'on peut faire carrière dans l'humanitaire ou la solidarité ? **En France**, pour ceux qui ont envie d'agir en France, il y a énormément de besoin et énormément de postes de salariés ouverts. Et **il y en a**, et ce n'est pas une nouveauté, **qui font toute leur carrière dans le social. A l'international il y a en effet de plus en plus de salariat en ONG mais les postes sont quand même limités.** On a 100 000 bénévoles qui oeuvrent aux côtés de ces ONG. On a environ 5 000 à 6 000 volontaires qui oeuvrent chaque année à l'international. Et puis on est à 500 ou 600 salariés. Ce sont des cas quand même assez réduits même si on a quelques centaines, voire quelques milliers de cas qui vont faire toute leur carrière dans l'humanitaire. Sans être millionnaires, s'ils veulent gagner un peu plus d'argent ils peuvent être tentés par des **ONG anglo-saxonnes qui paient un peu mieux** et ensuite même faire une carrière dans les instances onusiennes ou européennes. Là on est sur un schéma très mondial où c'est souvent des gens qui sont très mobiles. Par exemple en France une des plus grosses ONG c'est Médecins Sans Frontières, qui a 150 millions d'euros de budget, c'est beaucoup. Oxfam, implantée en Angleterre, lancée par des étudiants d'Oxford pendant la Seconde Guerre Mondiale, c'est 900 millions d'euros de budget. World Vision c'est 2 milliards d'euros de budget. C'est pour ça qu'il y en a certains qui, lorsqu'ils veulent faire carrière dans l'humanitaire, vont dans ces grosses ONG anglo-saxonnes.

IV QUESTIONS / REPOSES :

1) Lorsque Jeunesse et Reconstruction fait des chantiers de reconstruction, est-ce uniquement de la reconstruction physique ou bien ça peut être de la reconstruction psychologique ou autre ?

→ Aujourd'hui les domaines d'intervention sont variés : il y a par exemple des chantiers sur le thème de l'environnement ; mais aussi des chantiers sur des projets sociaux, par exemple donner des cours à des enfants au Sénégal ou faire des activités avec des enfants ayant un handicap, etc. Il y a aussi des chantiers sur des thèmes plus culturels, par exemple organisation d'un festival, ou alors il y a aussi des projets agricoles, etc. Il n'y a pas que des projets manuels.

2) Toute à l'heure vous parliez des carences en administrateurs, je me demandais si c'était aussi valable au sein des ONG anglo-saxonnes.

→ On n'a pas trop de problème pour trouver des administrateurs, ça va être surtout sur des postes de coordination. Des administrateurs on va en avoir, un peu plus expérimentés là on va avoir un peu plus de mal.

Au niveau des ONG anglo-saxonnes là je pense que le système est différent. Ca va être des parcours différents et des budgets aussi. Ca va être des ONG qui paient plus, il faut le dire. Donc elles vont avoir un peu moins de difficulté à recruter aussi.

E.B.M. : Juste une précision, quand on dit que les ONG anglo-saxonnes paient plus, il faut quand même noter qu'en France il y a toutes les charges sociales et qu'on cotise à la retraite, etc. Ensuite, les ONG anglo-saxonnes vis-à-vis des Français ne recrutent pas de personnes qui n'ont pas au minimum une expérience terrain. C'est très difficile d'entrer dans ces ONG anglo-saxonnes comme première mission. Après les ONG anglo-saxonnes sont très intéressées par les profils francophones parce qu'une grosse partie de l'Afrique est francophone.

3) Quand on fait un chantier il faut financer son billet d'avion, etc. Est-ce qu'il y a possibilité pour les étudiants d'avoir des sponsors, de l'Union européenne, des mairies, d'entreprises pour partir en mission ?

→ Les jeunes qui partent en chantier doivent financer le transport et doivent payer des frais d'inscription. Après sinon il y a beaucoup de jeunes qui arrivent à avoir des bourses. Par exemple au niveau des communes, aussi au niveau du conseil régional, conseil général, ils peuvent remplir des dossiers et passent en commission afin d'obtenir une bourse. Ou alors il y a des jeunes qui partent sur des chantiers dans le cadre d'un stage et ils peuvent obtenir une bourse de mobilité par exemple auprès du CROUS. Ca peut aider le jeune à payer une partie du billet d'avion par exemple. Sinon vous pouvez aussi vous renseigner auprès des CRIJ (Centres Régionaux d'Information Jeunesse).

4) Une question pour Benoît : à côté de votre travail chez Bioforce est-ce que vous faites autre chose parce que l'indemnité est assez faible ?

→ Je me pose la question à chaque fin de mois. Je fais que ça. J'ai été salarié pendant deux ans et demi avant. Après c'est mon activité principale, je le fais à plein temps, je fais même plus de 35h par semaine. Le volontariat c'est à temps plein et j'ai pas d'autre activité à côté.

5) Est-ce que vous pouvez en dire un peu plus sur Bioforce ?

→ Alors pour présenter un peu Bioforce, c'est une association qui est basée à Vénissieux et qui a 3 activités :

1) c'est une école de formation aux métiers de l'humanitaire, sur des formations courtes comme sur des formations longues ; 2) il y a aussi des actions à l'international, notamment au Burkina Faso, au Sri Lanka et au Bénin, sur des projets de formation des acteurs locaux pour les 2 premiers pays, et au Bénin sur le développement de programmes de logistique de santé ; 3) dernière activité c'est la plateforme de l'emploi solidaire. Avec l'école où on forme 200 personnes sur les différents métiers de l'humanitaire, on avait avant un service orientation pour les étudiants de cette école, qui s'est un peu développé et qui est maintenant devenu une activité à part. Aujourd'hui on cherche à informer et accompagner tous ceux qui souhaitent s'engager dans la solidarité au sens large, que ce soit en France ou à l'international. On intervient via le Tour de France

Humanitaire où on informe mais on a aussi des activités d'accompagnement par le biais d'entretiens individuels ou d'ateliers collectifs.

6) Pour un jeune diplômé qui veut faire une parenthèse, faire un ou deux ans d'humanitaire ça semble difficile sans expérience ?

→ Pour ceux qui veulent faire une parenthèse il existe également les associations d'envoi de volontaires, telles les des Volontaires du Progrès (AFVP), la Délégation Catholique pour le Coopération (DCC), l'OSCD (le service de coopération et de développement). Les critères d'accès sont beaucoup moins sélectifs. C'est sur des missions généralement de 2 ans. Ce qui intéresse les ONG c'est l'échange. On va vous envoyer sur des missions où grosso modo on sait que votre travail ne va pas révolutionner le pays. C'est tout en humilité et ce qui est vraiment intéressant c'est que vous vous mettiez en relation, en échange avec une autre culture que la vôtre. **Il y a un dosage qui se fait toujours entre la motivation, la bonne volonté et les compétences.** C'est vraiment votre bonne volonté, votre motivation qui va intéresser les ONG, bien que vous serez sur des postes où il faudra un minimum de compétences. C'est vrai que c'est plus difficile d'aller travailler dans des ONG telles ACF et Solidarités qui sont sur des postes très techniques, que pour des ONG d'envoi de volontaires qui sont plus faciles d'accès. Quelqu'un qui sort d'école de commerce par exemple il pourrait postuler chez eux et être pris. **Nous ce qu'on dit simplement c'est attention au retour, bossez avant. Votre retour sera sans doute plus simple si vous pouvez avoir les Assedic.** Il faut peut-être être un peu plus patient que dans d'autres secteurs pour y arriver mais c'est aussi possible. **Il y a une vraie construction de l'engagement à faire.** Il faut bien penser qu'il n'y a pas que les associations comme première expérience possible : il y a les entreprises, il est possible de faire du volontariat à l'international au sein d'ambassades, etc. C'est sûr que c'est un milieu qui est très demandé. Le Tour de France Humanitaire est là aussi pour expliquer pourquoi il y a une nécessaire professionnalisation de l'humanitaire et aussi pour expliquer qu'il y a une large diversité d'engagements possible. Travailler dans des ONG telles Solidarités ou ACF c'est possible mais ça nécessite des étapes préalables.

7) J'ai une question qui concerne le secteur de l'action solidaire. Comment faire si on n'a pas forcément la volonté de partir sur le terrain mais que l'on souhaite mettre ses compétences au service d'une structure qui a certaines valeurs ? Par exemple si on veut travailler en RH au siège d'une organisation telle Handicap International, est-ce que c'est vraiment nécessaire de faire 2/3 ans d'expérience terrain au préalable ? Est-ce que ça va vraiment servir ensuite au siège ?

→ **Il faut bien distinguer les métiers opérationnels qui nécessitent une expérience préalable de terrain, et puis il y a les métiers transversaux, comme la communication, les ressources humaines, qu'on retrouve dans tous les sièges d'entreprises.**

Quand on parle de professionnalisation c'est un processus qui est encore actuel. De plus en plus au sein des ONG vous aurez des gens par exemple en communication qui auront une grande expérience de communication d'entreprise et pas forcément de terrain. Ce seront des gens qui auront des compétences très

précises. C'est pareil pour les ressources humaines, un diplôme de ressources humaines est très important. Une expérience de terrain sera toujours un plus mais on se dirige de plus en plus pour ces fonctions de support – communication, RH ou service financier par exemple au siège -, vers des gens qui sont compétents et diplômés et qui n'ont pas forcément beaucoup d'expérience terrain. [...] Un comptable reste un comptable, mais ça peut arriver que pour deux candidatures où les compétences sont similaires, le choix se porte sur la personne qui a une expérience terrain.

8) Comment est-ce que vous pouvez évaluer les motivations des candidats ?

→ Alors c'est un petit peu dur. On ne peut pas trop faire une synthèse sur les profils types car ça va vraiment être particulier, sur l'aspect personnel en tout cas. Après, vous avez des diplômés avec des compétences, pour nous ça nous permet d'orienter vers un profil particulier ou un type de poste. Après, l'entretien est l'occasion de vérifier ces compétences techniques, à travers des tests par exemple et la personne chargée du recrutement va essayer d'évaluer votre personnalité, vos expériences et ce qui vous pousse à aller vers la solidarité. Donc là on en vient aux motivations et c'est assez difficile de vous expliquer quelles sont les bonnes ou les **mauvaises motivations**. Alors il y en a un petit peu, on les a déjà vues, comme **l'envie d'échapper à des situations en France qui ne seraient pas bonnes pour vous, ou vouloir sauver le monde, ça c'est rédhibitoire en entretien, ou vouloir partir en mission pour voyager**. Ça ce sont des choses que l'on retrouve beaucoup. **Donc ça va être forcément l'ouverture d'esprit, l'envie d'être au contact de l'autre, de voyager, d'être capable d'être opérationnel dans des situations parfois délicates, où on est dans un contexte culturel différent, la réactivité, etc.** Après ça va dépendre du pays dans lequel vous partez. Vous pouvez très bien arriver chez Solidarités ou pour une autre ONG urgentiste et dire : moi je n'ai pas envie de partir en Afghanistan, je n'ai pas envie de partir en Iraq, ou dans des pays qui sont avec des contextes sécuritaires difficiles. **On n'est pas obligé de s'engager pour tout, on peut aussi venir en ayant des préférences pour certains pays ou pour d'autres, des exigences.** Ça reste un statut de volontaire, en tout cas pour les premières missions, donc vous pouvez vous aussi venir avec vos compétences et vos exigences. Après **pour ce qui est des motivations ça va être du cas par cas en fonction de votre parcours** et aussi il faut voir si vos motivations ne sont pas intéressées ou pourraient poser problème en termes de rencontre avec l'autre.

La question des motivations elle est primordiale dans le sens où, que ce soit en France ou que ce soit à l'international, l'associatif ou la solidarité ne paie pas très bien et qu'il y a beaucoup de turn over. Pourquoi on a des problèmes sur les chefs de mission, c'est un métier qui nécessite d'au moins rester 3 ans. Or, garder les gens 3 ans et bien on n'y arrive pas, donc on a beaucoup de turn over. Donc quelqu'un qui vient en entretien, il va falloir qu'il nous convainque de sa motivation : sa motivation à travailler sur ce métier et pour l'association ou la structure en particulier. Ça c'est très important. **Quand on dit qu'il faut bien réfléchir, bien se renseigner, c'est tout ça qui va être évalué lors de l'entretien. On peut très bien se retrouver face à quelqu'un qui est très compétent, qui a beaucoup de compétences sur le papier mais qui ne nous a pas convaincu sur sa motivation. Ça représente le risque pour nous que la personne parte au bout de 6 mois, donc elle ne passera pas.**

C'est pour ça qu'on dit que le bénévolat c'est une bonne portée d'entrée, ça montre aussi que c'est quelque chose que vous avez commencé à faire depuis quelques années, que ça sort pas du jour au lendemain, que votre volonté de vous engager n'est pas due à un reportage que vous avez vu à la télé.

9) La semaine dernière j'ai eu un cours sur les différences culturelles dans les pays en voie de développement et on disait que plus on était éduqué et plus on avait des difficultés à s'intégrer dans les pays du sud, notamment du fait qu'on avait une certaine arrogance. Je voudrais savoir si vous avez le même ressenti et si justement ce n'est pas un frein d'avoir un Bac + 5 ?

→ Non je suis désolé, je suis un peu effaré par ce genre de question. C'est une question de caractère je pense après. Diplômé ou pas, que tu viennes d'un milieu favorisé ou défavorisé c'est juste toi, la manière dont tu vois les choses et tu es avec les autres. Pour moi ça n'a pas de sens.

Après il ne faut pas tomber dans l'assistanat, ce dont on parlait. Bien sûr qu'en tant qu'Occidentaux, l'humanitaire, les associations, on peut vite tomber dans une forme de néocolonialisme. C'est pour ça qu'on est de plus en plus professionnel et qu'on s'attache à la qualité des programmes. Après ça va être très personnel et c'est pas parce que vous êtes française et que vous allez dans un pays du sud que vous allez tenter d'imposer des choses ou que la rencontre va être difficile.

Et puis soyons clair, il n'y a quasiment plus que ça, il n'y a plus que des Bac + 5. Nous à Bioforce on veut recruter à niveau Bac, on est super intéressé par ces profils qui ont juste le niveau Bac mais la plupart de nos élèves ont Bac + 4 / Bac +5 / Doctorat.

Et puis ce que tu vas apprendre pendant tes études ça va être tes compétences. Après le reste ça va être ta personnalité, ton éducation.

Ce qui est important c'est quand vous allez dans ces pays-là, là je parle de l'international, il faut y aller avec une certaine ouverture d'esprit tout en ayant conscience que votre richesse c'est vos différences. On tire la sonnette d'alarme sur ce genre de réflexion où pour comprendre l'autre je dois être exactement comme lui. L'Africain par exemple peut se demander : cette personne est comme moi mais qu'est-ce qu'elle m'apporte de plus ? Vous serez dans l'échange et l'échange implique une différence. Il faut arriver dans cet état d'esprit où vous êtes ouvert à la discussion mais vous êtes conscient de vos différences et c'est justement ce qui va faire la richesse de votre dialogue. [...]

10) Chez Bioforce vous formez des gens qui cherchent un peu leur voie, etc. Vous arrivez à les former pour faire du bénévolat ou du volontariat ? Comment ça se passe ?

→ Alors Bioforce c'est une admission qui se fait sur dossier, ensuite sur test et on forme des gens sur des métiers très très précis : le logisticien, l'administrateur, le technicien en eau et sanitation (le Watsan de l'humanitaire), etc.